

[Ouvrir cet e-mail dans le navigateur](#)



Lettre d'information de la Commission des titres d'ingénieur

Janvier 2020

2020 sera une année de transformations majeures pour la CTI, à l'image du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elisabeth Crépon a tenu à vous adresser ses vœux et vous présenter les grandes perspectives 2020 de la CTI.

Bonne lecture !



- [Elisabeth Crépon vous adresse ses vœux 2020](#)
- [Les perspectives de la CTI en 2020](#)
- [2019 en bref](#)
- [Save the date !](#)

Elisabeth Crépon vous adresse ses vœux 2020



Je souhaite une très belle et heureuse année 2020 aux écoles d'ingénieurs, et à toutes les personnes participant à leur dynamisme en France et à l'international.

Nous nous réjouissons cette année encore de l'affluence majeure au [colloque de la CTI](#). Les inscriptions ont été closes en avance, et 450 personnes sont attendues le 11 février à Bordeaux. C'est un marqueur fort de l'intérêt porté par les acteurs de l'enseignement supérieur à la thématique « Approche compétences et alignement pédagogique », qui est au cœur de l'expertise de la CTI.

Face aux évolutions actuelles du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), notamment au regard de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) et des réformes du baccalauréat et de l'apprentissage, la CTI s'est attelée à modifier son référentiel [R&O](#). Cette modification s'inscrit dans une dynamique d'adaptation continue et accélérée des procédures, également motivée par les recommandations formulées suite à la [triple accréditation internationale de la CTI en 2019](#) (EQAR, ENQA, ENAEE).

Ces évolutions de l'ESR rendent encore plus nécessaire le dialogue permanent, individuel et collectif, auquel la CTI est attachée.

Dans le cadre du travail conjoint avec le Hcéres, la CTI se réjouit de l'augmentation des audits coordonnés menés en 2019. Nous nous attacherons en 2020 à renforcer la reconnaissance du savoir-faire de la CTI sur l'évaluation des formations professionnalisantes. C'est par ailleurs avec impatience que nous attendons la nomination du nouveau président du Hcéres afin de poursuivre le dialogue.

Parmi les autres grands chantiers, la CTI travaille sur la construction d'un référentiel pour l'évaluation des formations Bachelor proposées par les écoles d'ingénieurs afin que ces diplômés puissent obtenir le grade de licence, et ainsi favoriser leur attractivité internationale.

Enfin, l'heure est également au renforcement du rôle de la CTI en tant qu'agence d'accréditation autonome à dimension internationale, qui se traduira par l'évolution de son statut juridique d'ici la fin de l'été 2020.

Ces dynamiques participent toutes à la visibilité de la formation d'ingénieur « à la française », déjà confortée par la hausse des demandes d'accréditation.

Très bonne année 2020 !

Lire et partager les vœux via le site de la CTI

Les perspectives de la CTI en 2020



Évolution du contexte de l'ESR et des procédures

Le secteur de l'ESR est actuellement en mutation : loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), réformes du baccalauréat et de l'apprentissage, regroupements des établissements, etc. Ces évolutions nécessitent une adaptation des procédures, notamment au niveau de l'assurance qualité. La CTI s'est ainsi attelée à modifier son référentiel [R&O](#) afin que les procédures soient alignées avec les réformes en cours et à venir. Cette période d'évolutions majeures, tant réglementaires que contextuelles, amène à une transformation continue de R&O, alors qu'il est généralement modifié tous les 3 ans.

La construction et la mise en place d'un **référentiel pour l'évaluation des formations Bachelor** des écoles d'ingénieurs est également un chantier prioritaire pour la CTI en 2020. Cela permettra à ces formations d'obtenir le grade de licence et ainsi de favoriser leur attractivité internationale.

Enfin, suite aux recommandations d'ENQA et EQAR formulées dans leurs évaluations, de nouvelles procédures seront déployées par la CTI sur l'ensemble des audits. Les modifications des procédures impliqueront pour les écoles d'une part la publication de rapports de mission d'audit (à partir de la vague B), et d'autre part la mise en place d'un rapport de suivi des recommandations entre deux audits périodiques (dès la vague A). Les formations accréditées pour une durée restreinte de deux ou trois ans ne sont évidemment pas concernées par un tel suivi intermédiaire.

La publication des avis et décisions de la CTI dans la base de données du registre européen EQAR est prévue courant 2020.

Audits coordonnés et Hcéres

L'année 2019 a été une année de croissance en ce qui concerne les audits coordonnés entre le Hcéres et la CTI. La publication, en décembre, du projet de décret sur la nouvelle licence professionnelle, offre un contexte dans lequel la CTI pourrait partager son savoir-faire sur l'évaluation des formations professionnalisantes avec le Hcéres.

Évolution du statut juridique de la CTI

Pour la CTI, l'affirmation de son statut d'agence indépendante et autonome est prioritaire. Si cela s'est manifesté en 2019 par le [renouvellement des trois labels européens](#) ENQA, ENAEE et EQAR, l'évolution de son statut juridique devrait permettre de poursuivre cette dynamique.

Un groupe de travail a été mandaté pour avancer sur cette question, qui fait l'objet d'un dialogue permanent et constructif avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ce chantier devrait être finalisé d'ici la fin de l'été 2020. Si le statut associatif semble être le plus adapté aux perspectives de la CTI, aucune décision n'a été actée à ce jour.

Colloque 2020

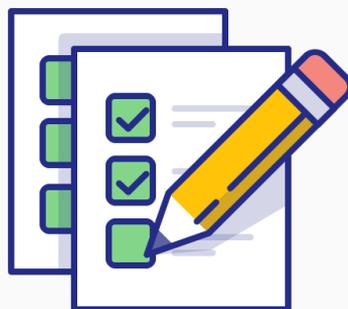
Le colloque de la CTI, qui aura lieu le 11 février prochain à Bordeaux, soulève des enjeux très actuels autour de la thématique « Approche compétences et alignement pédagogique ».

Le [programme est en ligne](#), et les inscriptions sont déjà closes, ce qui témoigne bien de l'intérêt porté par les acteurs de l'enseignement supérieur pour le sujet, qui viendra par ailleurs nourrir la réflexion autour des blocs de compétences à renseigner dans le cadre des [fiches RNCP](#).

Cet évènement permettra également à la CTI, comme chaque année, de communiquer aux écoles ses nouvelles procédures et les évolutions des critères.

Lire et partager les perspectives 2020 via le site de la CTI

2019 en bref



- 3 labels européens renouvelés (ENQA, EQAR, ENAEE) amenant à une [évolution des pratiques](#) de la CTI ;
- Une réorganisation de [l'équipe permanente](#) ;
- 11 journées de séance plénière et 11 réunions du Bureau ;
- Une croissance confirmée pour les audits coordonnés Hcéres-CTI (6 écoles en 2018-2019, 12 écoles en 2019-2020) ;
- Une contribution active au processus de Bologne en qualité de représentante de la France au groupe de travail (*Peer Group C*) sur l'assurance qualité aux côtés du Hcéres ;
- Une journée de [formation des experts élèves-ingénieurs](#) ;
- La publication de 3 [synthèses des focus](#) par Patrick Obertelli, membre de la CTI : Développement durable et Responsabilité sociétale (Gérald Majou, CGE), Santé et Sécurité au travail (Michel Bridot, INRS), Innovation et Entrepreneuriat (Dominique Frugier, École Centrale de Lille) ;
- L'évolution de la [procédure de validation des fiches RNCP](#) ;
- Un [accord de reconnaissance des compétences professionnelles signé avec Engineers Australia](#) ;

- L'organisation du [colloque de la CTI en février](#) à Saint-Etienne, et du [colloque Hcéres-CTI](#) en mai à Paris ;
- L'accueil au sein de la CTI de [délégations du Mali, du centre ENIC-NARIC de Bosnie-Herzégovine, et du réseau n+i](#) ;
- La coordination des relations avec le BNEI, CIEP, ONISEP, INRS, France Compétences, etc.
- La poursuite des travaux des projets européens [MEDACCR](#) et [LIREQA](#) ;
- **et... près de 2500 lectrices et lecteurs de la lettre d'information mensuelle !**

À noter que le rapport d'activité 2019 de la CTI paraîtra au printemps.

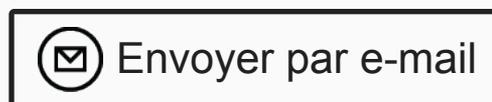
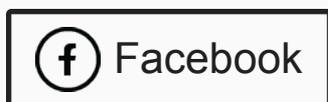
Save the date !



- Du 2 au 15 mars 2020 : Journées Nationales de l'Ingénieur
- Jeudi 19 mars : présentation de la brochure sur l'engagement étudiant réalisée par le BNEI, la CDEFI et la CTI (Paris)
- Jeudi 30 avril : atelier sur le distanciel organisé par la CTI dans une école de la région parisienne (Paris)
- Jeudi 14 mai : colloque annuel CTI-Hcéres sur le thème de l'apprentissage (Chimie ParisTech)

Plus d'informations sur ces événements seront communiqués dans la prochaine lettre de février.

Cette lettre d'information vous a plu ? Partagez-là !



Copyright © 2019 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Communiqués de presse de la CTI

[Add us to your address book](#)

Crédits photos et illustrations : Photo Elisabeth Crépon / Illustrations IconFinder

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Commission des Titres d'Ingénieur · 44 rue Cambronne · Paris 75015 · France